

2-4

DEPOSER UN DOSSIER EN VUE D'UN ENREGISTREMENT AU RNCP

Durée et Horaires :

14 h soit 2 jours en présentiel

9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Dates et lieux :

1^{er} semestre 2023 : 1 session

Format : en présentiel

Judi 22 juin et Judi 29 juin 2023

Carif-Oref

22 Rue Sainte Barbe – 3^{ème} étage
13002 Marseille

2nd semestre 2023 : à définir

Format :

Conditions d'accès pour la formation à distance :

La formation est réalisée sous forme de visioconférence avec partage de documents en amont de la réalisation de l'action. Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

Intervenant(es) :

Audrey FELLICE : Formatrice / Consultante en ingénierie de certification
Accompagnement et conseil en ingénierie de certification, ALLIPRO RH

Public :

Responsables de structure, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs pour des structures ayant décidé de déposer un dossier au RNCP et/ou à l'inventaire.

CONTEXTE

Objectifs généraux :

- Connaître les différentes rubriques du dossier de demande
- Apprendre à répondre à cette demande
- Comprendre quelles sont les différences entre les types de référentiels
- Savoir argumenter, documenter sa réponse
- Arriver à la constitution du dossier ou savoir comment arriver à finir de le constituer selon les cas

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Identifier les critères d'enregistrement d'une certification professionnelle au RNCP et les attendus de France compétences
- Evaluer la faisabilité du projet
- Rédiger les 3 référentiels : activités, compétences et évaluation
- Constituer le dossier RNCP et saisir une demande d'enregistrement via la téléprocédure de France compétences

CONTENUS

Comprendre les critères d'enregistrement d'une certification professionnelle au RNCP et les attendus de France Compétences
Présentation de France compétences et de ses missions.

Présentation du périmètre du RNCP et des délais d'instruction.

Présentation des conditions d'enregistrement des certifications professionnelles mentionnées dans le décret n° 2018-1172 du 20 décembre 2018 et identification des éléments à fournir au regard des critères d'examen.

Les points de vigilance et les motifs de refus de recevabilité.

Evaluer la faisabilité du projet

Définition du périmètre du métier visé par le projet de certification professionnelle.

Analyse de l'adéquation de la certification professionnelle aux besoins avérés du marché en termes de métier.

Benchmark des certifications comparables.

Détermination du niveau de qualification au regard du cadre national des certifications professionnelles.

Analyse de l'employabilité des titulaires de la certification professionnelle.

Rédiger les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation

Appropriation de la méthodologie de construction des référentiels d'activités et de compétences.

Structuration de la certification professionnelle en blocs de

[FICHE D'INSCRIPTION](#)  

www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Rubrique : Accompagner les acteurs/Se professionnaliser

Professionalisation : formations et événements

Date de mise à jour : 17/01/2023

Prérequis :

Avoir un projet de dépôt d'un dossier au RNCP

Délai d'accès :

Inscription possible 48h avant le début de la formation.

Tarif :

Module payant :

Coût de cette formation :
700€/participant

Le CARIF OREF n'est pas assujetti à la TVA.

compétences.

La prise en compte du handicap

Définition du dispositif de certification : définition des modalités et situations d'évaluation, des critères d'évaluation, constitution des jurys (évaluation, certification)

Elaboration des outils de la certification : parchemin, livret VAE, PV de jurys, modalités d'organisation et de contrôle de la certification professionnelle.

Définition de l'échelle d'évaluation et des règles d'attribution de la certification professionnelle.

Constituer le dossier RNCP et saisir une demande d'enregistrement via la téléprocédure de France Compétences

Recensement des pièces demandées par France compétences, nécessaires à l'instruction du dossier.

Présentation du « dossier de demande d'enregistrement - complément au dossier ».

Présentation du site de téléprocédure de France compétences et des champs à renseigner.

Utilisation des guides et notices mis à disposition par France compétences.

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Démarche et méthodes pédagogiques
 - Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit »
 - Méthodes :
Participative (questionnement des participants)
Active (faisant appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants).
- Techniques et outils :
Alternance des techniques suivantes : brefs exposés, exercices (individuels, binômes, sous-groupes), situations professionnelles reconstituées, échanges de pratiques, brainstorming...
- Supports pédagogiques : PowerPoint individuel (Sous forme fichier)
- Modalité pédagogique : A distance

EVALUATION

- En amont de la formation : Evaluation du niveau des participants et recueil des attentes et besoins, avec un questionnaire préalable Google Form.
- Evaluation formative séquencée en cours de module : cas pratiques et quiz
- Evaluation des acquis : quiz final
- Evaluation de la satisfaction, à chaud

Evaluation à froid sous 3 à 4 mois à l'issue de la formation

[FICHE D'INSCRIPTION](#)  

www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Rubrique : Accompagner les acteurs/Se professionnaliser

Professionalisation : formations et événements

Date de mise à jour : 17/01/2023